



Mon mari veut la moitié de notre maison

Par **Mailikki**, le **18/09/2012** à **20:49**

Bonsoir,

Mon mari a quitté le domicile familiale depuis presque 3 ans. Nous n'avons jamais divorcé et il m'a laissé sans ressources.

Aujourd'hui il souhaiterait vendre notre domicile afin de toucher la moitié de sa valeur.

A t'il le droit ? N'ai je rien comme opposition ?

Merci de votre aide.

Par **youris**, le **19/09/2012** à **20:15**

bjr,

comme vous êtes toujours mariés, il ne peut pas contraindre à vendre ce bien si vous n'êtes pas d'accord;

mais il vaudrait mieux envisager un divorce pour altération définitive du lien conjugal;

cdt

Par **Mailikki**, le **19/09/2012** à **21:38**

Je vois, merci. Mais a ce moment la les biens devront être séparés ?